Notes et remarques

Autor(en): **Nicol, Jean jaques Joseph**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **3 (1900)**

Heft 115

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-249779

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Dimanche, 18 mars 1900 | N° 115 | Troisième année

POUR TOUT AVIS et communications S'adresser à la rédaction du Pays du dimanche à Porrentruy — TÉLÉPHONE

LE PAYS DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS et communications S'adresser à la rédaction Pays du dimanche à Porrentruy — TÉLÉPHONE

LE PAYS 27me année | **Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS** | 27me année *LE PAYS*

NOTES ET REMARQUES

DE

Jean Jacques Joseph Nicol

cordonnier, bourgeois de Porrentruy.

1757-1771

1795-1809

(Suite).

Item la fille du chasse-pauvres s'est mariée avec un garçon de Courtemautruy. Elle avait déjà eu un petit avec Delaunoy tapissier, homme marié, deux ans auparavant.

Item Germain Cuenin tuilier, s'est marié avec une Guinens de Courchavon le 16 avril.

Item la servante de M. l'abbé Sideler est décédé le 21 avril, un dimanche, premier jour du renouvellement de la mission.

Item la fille ainée de la Quiquerez est décédée le 22 avril au matin.

Item la revue de la mission d'ici a commencé le 21 avril, et elle a duré jusqu'au 5 mars.

Item M. François frère du greffier est parti pour aller du côté de Vienne en Autriche le 22 avril, un lundi après midi.

Item un garçon boulanger tout nouvellement au séminaire, est mort le 23 avril un mardi : il remplaçait Peter boulanger.

Item un domestique des Allschviller, grangiers du prince, est décédé le 23 avril un mardi après midi.

Item le domestique de Madame de Schönau a été condamné à être fouetté et marqué sur l'épaule pour avoir pris la montre d'or de sa maîtresse ; mais il fut gracié parce qu'il la rendit sans difficulté. Il l'avait cachée dans le foin. Cependant il fut au carcan, et conduit tout autour de la ville au son du tambour, et condamné hors du pays, le 25 avril 1765, un jeudi, pendant la mission. Ce garçon était de la Lorraine.

Item il a brûlé cinq maisons à Grandfontaine du feu du tonnerre le 28 avril : c'était un dimanche sur les cinq heures du soir, au temps de la mission.

Item la veuve Merguin sur la place, est décédée le 29 avril, un lundi après midi, au temps de la mission.

Item Peter du séminaire, est décédé à Colmar un mois après son départ d'ici pour faire son tour de France. Il était assuré, après avoir fait son tour, d'être maître boulanger au château de Porrentruy, Il partit donc d'ici, le 15 avril et mourut en mai suivant.

Item Pierstill le fils s'est marié avec la fille du lieutenant de Bressaucourt le 7 mai 1765 : ils se sont mariés à Bressaucourt un mardi matin par un beau temps.

Item Madame Scheppelin veuve de feu le grand maire d'Ajoie, conseiller aulique et secrétaire de la congrégation des bourgeois, est décédée le 8 mai 1765 un mercredi après midi.

Item mademoiselle Fueg, la toute vieille, est décédée le 9 mai, un jeudi après midi.

Item la veuve Schneider la vieille est décédée le 16 mai autour de 4 heures du soir, un jeudi.

Item Nicolas Methuat fils de feu Joseph Methuat teinturier d'ici, a été pris sur le cimetière de la paroisse à Porrentruy : c'est la troisième fois qu'il a été pris ici, après son évasion des galères ; il fut arrêté par les gardes de la maison de ville, à trois heures du matin, le mardi 21 mai 1765.

Item les sœurs grises de Ste-Marthe, autrement les hospitalières, sont arrivées dans notre ville le mercredi 22 mai 1765 à sept heures du soir, pour le service du nouvel hôpital. Elles n'étaient que trois. Elles ont fait leur apprentissage ou leur noviciat à Dole en Franche Comté. Elles arrivèrent avec notre curé qui remplace M. Lambert qui est hors d'âge, et Messire Chay vicaire d'ici, M. Keller, receveur de l'hopital et son frère.

Item la première foire de Cornol a été tenue le 22 mai 1765 et continuera telle qu'elle a commencé. C'était un mercredi par un beau temps et il y eut une grande foire.

Item le vieux marguiller du château, nommé Billechaux, est décédé le 3 juin 1765 au soir.

Item Boury avocat est revenu à Porrentruy de sa désertion du 24 mars de cette année. Il est revenu un mardi le 11 juin.

Item Nicolas Methuat fils de Joseph Methuat, teinturier, des Douze des Tisserands de Porrentruy, a eu la tête tranchée derrière St-Germain, pour les vols qu'il a commis. C'était le 30 mai, le jeudi comme de coutume, et par un beau temps.

Item une grange de Lucelle, nommée Cholis a été brûlée du feu du temps, le 16 juin 1765, un dimanche à une heure après midi.

Item Messieurs de la ville ont fait venir les quatre corps de ville, à l'égard de leurs droits de bourgeoisie lesquels leur appartiennent, et qui leur ont été enlevés depuis que les soldats ont été à Porrentruy, (*) et aussi à l'égard des droits d'ancienneté, dont on leur a proposé dix-sept articles, pour abandonner le 18e relatif à la chasse. Ils ont tous été contents, et ont signé la déclara-

(*) Le chroniqueur veut parler de l'arrivée du secours envoyé en 1740 au prince évêque de Bâle Jacques Sigismond de Reinach, par le roi Louis XV, en vue de la répression de la sédition de Péquignat.

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 13

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

La porte du petit édifice, où se trouve la piscine, venait de s'ouvrir pour Yvan. Aidé d'un brancardier, fébrilement, il se déshabillait ; il se disait :

— Dès que je serai plongé dans cette eau, je serai guéri.

Les supplications de la foule retentissaient grandissantes, frémissantes, bien émues. On avait pitié de cet adolescent au doux visage. Pour lui, plus que pour tout autre, on voulait le miracle. C'était comme un élancement vers le ciel de ces milliers de cœurs. Toutes ces âmes ardentes de chrétiens ne se lassaient pas d'implorer :

— Seigneur, guérissez nos malades ! Vierge puissante, obtenez-nous un miracle.

Et, brûlant d'espoir, Yvan sentait à peine le froid de cette eau de montagne ; tous ses nerfs se contractaient et il priait aussi :

— Vierge Marie, voyez, je suis un pauvre enfant sans force. Je vous appelle dans ma détresse. O Vierge ! vous ne serez pas sans pitié. Vous allez m'entendre et me délivrer de ces liens, qui font de moi un prisonnier.

A l'extérieur, toujours massée sur l'esplanade, la multitude ne discontinuait pas son immense clameur ; les malades eux-mêmes mêlaient leurs supplications à celles des bien-portants ; ils imploraient pour ce jeune frère en misère, qui attendait, dans la source glacée, la faveur du miracle.

Tout près de la porte, guettant la sortie de son fils, Marie-Alice se tenait à genoux ; elle aussi priait avec la multitude, mais elle priait sans conviction. O mon Dieu ! Comme elle aurait voulu croire ; croire comme tous ces privilégiés du ciel, qui suppliaient les bras en croix, qui se courbaient pour baiser humblement la terre, puis se relevaient pour intercéder d'une voix plus forte, de cette voix de conviction ardente, qui force le miracle. Oh ! croire ! Que n'eût-elle donné pour enfoncer, pour river, dans sa pauvre âme de sceptique désolée, l'indéracinable foi ! Oh ! croire... mais les convictions de son enfance s'étaient envolées à tous les vents.

Et, tout à coup, ce fut un tumulte extraordinaire. Un second miracle s'opérait. Ce n'était plus une pauvre petite fille au pied incurable, que la Vierge venait de secourir ; mais un vieux paralytique. Il sortait de la piscine, droit, alerte, avec un visage éclatant et superbe sous sa couronne de cheveux blancs. Ses membres, paralysés depuis de longues années, revivaient. Les cris d'infinie gratitude de ce vieillard retentissaient comme une fanfare :